

Département  
de la MOSELLE  
Arrondissement  
de SARREBOURG

Commune de REDING

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2022/07**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

**ELUS : 19**

**Séance du 14 mars 2022 à 19H30**  
**A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils**

**CONSEILLERS EN**  
**FONCTION : 19**

Sous la présidence de M. Denis LOUTRE, Maire

**CONSEILLERS PRESENTS : 17**

**Membres Présents : M. Denis LOUTRE, M. LEYENDECKER Gérard, M. LAUCH Christian, M. ROTH Jean-Claude, M. DIDIERJEAN Philippe, M. MAZERAND Denis, M. HENRY Jean-Marc, Mme FROELICHER Martine, Mme DITTLY Valérie, Mme SEYER Sylvie, Mme GROSSE Isabelle, Mme BARBIER Nathalie, M. RIESE Alexandre, Mme BOURGEOIS Elisabeth, Mme SCHWEY Josiane, M. UNTEREINER Alexis, Mme MARCHAL Laurence,**

**Membres absents excusés : M. GROSSE Olivier, Mme FISCHER Karine**

***Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour l'extension d'un système de vidéoprotection – Programme 2022***

L'Etat subventionne les collectivités pour des projets de vidéo-protection depuis l'année 2007 au cours de laquelle a été créé le comité interministériel de prévention de la délinquance doté d'un fonds. S'agissant des projets de vidéo-protection sur la voie publique relevant des crédits « classiques » (hors établissements scolaires), il convient de préciser que les crédits sont répartis chaque année en fonction de priorités identifiées. Depuis 2015, la priorité est portée sur les actions de lutte contre le terrorisme dont celles contre la radicalisation. Depuis 2007, le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) a permis de financer des projets à hauteur de 213,12 M€ permettant l'installation de 49 353 caméras sur l'ensemble du territoire.

Face à la recrudescence de faits de dégradations/petite délinquance, la commune a entreprise en 2021 un projet de vidéo protection de l'espace public, comprenant un réseau de caméras couplé à un enregistreur vidéo. Une première tranche fonctionnelle a été déployée en 2021 aux abords de l'Hôtel de Ville pour un montant de 12 718,40 € HT. Le système se veut évolutif afin de couvrir d'autres secteurs de la localité, lors de tranches fonctionnelles ultérieures.

Cette année une seconde tranche de vidéoprotection a été établie par la commune de SARREBOURG. de 15 673,50 HT soit 18 808,20 € TTC selon le devis estimatif établi par l'entreprise ANTENESI

Envoyé en préfecture le 15/03/2022

Reçu en préfecture le 15/03/2022

Affiché le

ID : 057-215705666-20220314-2022\_DCM\_07-DE

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

	Montant	Taux effectif
Plan régional de soutien aux usages numériques	4 702,05	30%
Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance	3 134,70	20%
Autofinancement	7 836,75	50%
<b>TOTAL</b>	<b>15 673,50</b>	<b>100%</b>

Aussi, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, après délibération, décide :

**Art. 1** : d'approuver le projet de vidéoprotection de l'espace public – 2<sup>ème</sup> tranche exposé ci-dessus ainsi que la demande de subvention au titre Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance qui s'y rapporte,

**Art. 2** : d'inscrire les dépenses et recettes correspondantes aux budgets primitifs 2022 et suivants,

**Art. 3** : d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Etat,

**Art. 4** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du dossier.

Réding, le 15 mars 2022

Le Maire de Réding

Denis LOUTRE

